



POUR LES FEMMES

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENT
1 franc par an
VILLA KATTENDYKE
GÉRARDMER
DIRECTRICE
H. MIRABAUD-THORENS
SOMMAIRE

Le scrutin suffragiste du Journal.
Le Conseil international.
Une Française.
Les Tribunaux pour enfants.
Ces Dames ont voté.
Féminisme maternel.
École d'Horticulture.
Chronique de l'Enseignement.
Les jours se suivent.
Un journal exclusivement publié par des femmes.
Le Luxe.
Questionnaire.
La Vie tragique de Geneviève.
Alcool électoral.
Les 500.000 d'avant-garde.
Quatre Françaises élues au Congrès de Rome.
Les jours se suivent.
Le prince de Monaco.

« Le rendement des votes a été très inégal selon les endroits. Tel groupe assez nouveau et possédant peu de ressources, comme celui d'Avignon, a fait un tel effort et a tant travaillé qu'il a envoyé à la Présidente 800 bulletins sans compter ceux envoyés directement du Journal. Nous pouvons être très heureuses du résultat de l'enquête du Journal qui dépasse absolument notre attente et qui indique, chez un grand nombre de femmes un désir d'obtenir le suffrage que nous n'avions pas osé espérer encore ».

DE WITT SCHLUMBERGER.
Présidente de l'U. F. S. F.
(La Française.)

Le Conseil international des Femmes est réuni à Rome

On ne peut qu'applaudir aux efforts de cet important groupement en vue de la réalisation de réformes très sages.

ROME, 7 mai (De notre correspondant particulier). — Si l'on conservait quelque scepticisme au sujet de l'importance du mouvement féminin, ce scepticisme devrait s'effacer pour faire place à une surprise un peu ahurie quand on assiste, tout de go, à une assemblée comme celle qui se tient à Rome depuis deux jours.

Près d'un millier de femmes, appartenant à vingt-deux nations, sont actuellement réunies dans la Ville Eternelle. Elles y sont venues pour renouveler les pouvoirs et le programme de travail qu'elles confient tous les cinq ans, depuis quinze ans à cette heure, à un Bureau permanent de sept personnes : une présidente, trois vice-présidentes, deux secrétaires et une trésorière. Ce Bureau constitue le noyau central du Conseil international des femmes, lequel se décompose en autant de Conseils nationaux qu'il y a de pays adhérents, soit vingt-deux. Chacun de ces Conseils nationaux a, comme il sied, son bureau de présidence. Et c'est la réunion des membres de tous ces bureaux qui constitue l'Assemblée générale quinquennale du Conseil international des Femmes.

On évalue au total formidable de quinze millions le chiffre des femmes que le Conseil international a le droit d'appeler ses adhérentes, soit qu'elles aient fait acte individuel d'adhésion à ce Conseil, soit qu'elles fassent partie d'une Société féminine inscrite à la Fédération.

Ce chiffre donne déjà une idée de l'importance de ce groupement international. Un coup d'œil jeté sur son programme nous convainc que l'œuvre poursuivie par lui mérite la plus sérieuse attention.

On se tromperait si l'on pensait que le Conseil international des femmes entraîne ses légions à la conquête immédiate des droits politiques. Certes, cette conquête est et reste le but de ses efforts. Mais il y a marche par étapes.

— Ce que nous voulons, tout d'abord, disent les membres de ce Conseil, c'est l'éducation civique de la femme. Collaborer avec les hommes au gouvernement et à l'administration publique, c'est bien. Nous montrer supérieures aux hommes dans cette collaboration, ce serait mieux.

Aussi rêvons-nous de ne réclamer cette collaboration que le jour où nous nous croirons suffisamment préparées, assez bien organisées, collectivement et individuellement pour imposer notre collaboration aux hommes par l'exemple de notre conduite et de nos conquêtes sociales, bien plus que par une propagande parlée, écrite ou... vécue, comme celle à laquelle se livrent à tort les suffragettes anglaises.

Cet exemple — ce modèle — que le Conseil international des femmes rêve de devenir pour les hommes, il s'efforce de le réaliser en préconisant et en dirigeant le développement d'œuvres et de réformes sociales que les hommes — il faut bien l'avouer — n'ont que trop négligées jusqu'ici.

Capacité civile de la femme quant à sa personne et à ses biens ; égalité de droits du père et de la mère ; tribunaux mixtes — je veux dire masculins et féminins — pour les enfants ; pension alimentaire obligatoire en faveur des femmes et des enfants ; protection des mères et des enfants abandonnés ; réglementation des bureaux de placement ; surveillance des jeunes filles voyageant seules ; enseignement des lois pour les jeunes filles ; cours d'instruction pour les émigrants ; lutte contre l'intempérance, voilà autant de problèmes dont l'heureuse solution, fût-elle seulement partielle, remédierait à nombre de plaies ou d'imperfections sociales trop évidentes.

On ne peut que s'incliner très bas devant les femmes de bonne volonté et d'énergie qui, depuis quinze années, se sont fédérées, organisées pour concourir à la recherche de ces solutions.

Sans doute, leur ardeur généreuse les porte à aborder simultanément des problèmes, non moins nobles, mais provisoirement insolubles, semble-t-il.

Comment espérer, en effet, que les femmes, oui, les mères, les épouses, elles-mêmes, puissent obtenir jamais la proclamation de l'arbitrage obligatoire dans les conflits internationaux, même quand des intérêts vitaux sont en jeu ?

Aussi bien, la question de l'arbitrage obligatoire n'est-elle indiquée qu'à titre subsidiaire dans le programme du Conseil international des Femmes. Elle est un peu comme la fleur idéale de ce programme, par ailleurs si pratique, si réfléchi, si utilitaire et, pour lui donner un qualificatif qui ne froisse aucune susceptibilité de sexe, si humain. — **LÉON CONSEIL. (Excelsior.)**

UNE FRANÇAISE

Une femme qui partageait la rude existence d'un cheminot préposé à la manœuvre d'un sémaphore vient d'accomplir un acte digne des héros de l'antiquité. Elle y fut conduite par les notions simples qui furent la base de son éducation morale : le sentiment du devoir et l'amour du prochain.

Cette femme, Mme Poulain, dont le nom mérite d'être honoré, habitait avec sa famille, une petite maisonnette, près de la voie ferrée, à Saint-Denis, où son mari exerçait sa fonction. Une nuit, elle fut réveillée par des appels désespérés. Elle reconnait la voix de son mari, sort précipitamment et atteint bien vite la cabane en planches qui abrite les précieux appareils confiés à ses soins. Le cheminot râle sur le plancher, le sang

inonde son visage ; il vient d'être assassiné.

La malheureuse femme, éplorée, s'empresse auprès de la victime. Elle la transporte, la traîne jusqu'à son domicile. Là, elle la remet entre les mains de camarades accourus, et sans s'attarder, refoulant sa douleur, comprimant ses angoisses, elle regagne au plus vite la cabane du sémaphore.

La vue d'une victime qui lui est chère a éveillé en elle l'idée d'autres victimes, innocentes aussi celles-là. Elle pense aux trains qui, en l'absence de signaux d'arrêt, vont tout à l'heure culbuter les uns sur les autres, avec leurs chargements d'existences sacrifiées. Dans ce cœur haut placé, la voix du devoir humain a retenti. Elle n'entend plus qu'elle, et, tandis que son mari rend l'âme, l'héroïque femme manœuvre les signaux, assurant ainsi la sécurité des voyageurs. C'est admirable et il faut s'incliner bien bas.

Un incident comme celui-là montre quelles ressources de probité morale, d'énergie et de bonté enrichissent encore le cœur de notre race. Mais il convient que de tels exemples ne soient pas perdus pour l'éducation des générations nouvelles. L'aspect superficiel de la société nous inclinerait au pessimisme, si un examen plus approfondi ne venait nous consoler. Non, la femme française, ce n'est pas seulement un être frivole, exclusivement occupé de parures et de plaisirs. Laissons celle-là au despotisme des couturiers, des modistes et des *impresarii*. A côté de ces Parisiennes de la décadence, d'ailleurs mâtinées d'étrangères, il y a la femme qui pense, la femme qui travaille, la femme qui, par sa dignité et par son dévouement, moralise et embellit le milieu social. Cette femme-là, sans doute, ne fait pas parler d'elle. Elle ne se pâmé pas aux nouveautés du jour, mais elle les juge d'un goût sûr, façonné par les siècles, et elle a du tact. Qu'une calamité nationale survienne, c'est de cette femme alors dont il sera question, non pas de l'autre. On la trouvera fidèle, à sa place, et dans sa sérénité vaillante, les hommes abattus puiseront le courage nécessaire pour se relever. Cette femme-là, la Française, a, dans toutes les classes, la juste compréhension de son devoir social et de son devoir de mère et d'épouse. Elle ne les sépare pas.

C'est le cas de Mme Poulain, dont le noble exemple serait digne de tenter la plume d'un Plutarque. (Le Temps.)

CES DAMES ONT VOTÉ

LA RENAISSANCE :

Je les ai vus au Journal, ces petits papiers, il y en a plein des paniers, plein des corbeilles, sur les tables et entre les mains des dévouées féministes qui les feuilletent et les comptent avec rapidité. Il règne là une activité de ruche bourdonnante ; les portes s'ouvrent, d'autres femmes apportent sans cesse de nouveaux paquets et les petits papiers s'amoncellent ; il y en a serrés dans des enveloppes que l'on ouvre et qui s'éparpillent ; enveloppes blanches, enveloppes de couleur timbrées de toutes les villes de France ; enveloppes sérieuses, enveloppes élégantes, celle-ci toute parfumée, celle-là en papier grossier libellée d'une grosse écriture maladroite ; elles forment des tas bigarrés et amusants, mais les papiers qu'elles contiennent sont tous pareils et portent le même vœu exprimé dans une courte phrase : « Je désire voter. » Or, on a compté plus de 500.000 bulletins qui représentent 500.000 électrices, alors que la première tentative du suffrage universel des hommes, en 1791, n'obtint que 80.000 électeurs. Serait-ce déjà un effet de la baguette magique de la fée ?

Madame Mirabaud serait très reconnaissante à ses aimables abonnés et abonnées, de bien vouloir lui adresser le montant de leur seconde année d'abonnement à POUR LES FEMMES, par timbres-postes, bon de poste, mandat-carte ou mandat. Elle les remercie d'avance et les prie de croire à ses sentiments les plus dévoués et les plus cordiaux.

Le Scrutin Suffragiste du Journal

L'épreuve organisée par le Journal a tourné au triomphe. Le scrutin s'est clos au bout d'une semaine, le 3 mai, sur le chiffre de 505.912 bulletins par lesquels des Françaises majeures ont déclaré quelles désiraient voter.

« Voici donc, dit le rédacteur du Journal, plus d'un demi-million de femmes qui ont manifesté leur désir de prendre part à la vie politique, de voter. Nous aurions prolongé notre scrutin jusqu'au jour du ballottage, que ce demi-million se serait transformé en million, car l'élan est donné. Des femmes qui, le premier jour, n'osaient pas nous envoyer leur suffrage, se sont décidées quand elles ont vu le nombre des votantes augmenter. Il en est beaucoup qui nous l'avouent en nous expédiant leur bulletin de vote ».

« Mais nous avons établi un règlement, nous le respectons ».

Le zèle de tous les groupements féministes a été merveilleux. Voici la note que nous communique l'Union Française pour le Suffrage des Femmes :

Note de l'U. F. S. F.

« Les derniers bulletins reçus des départements par Mme de Schlumberger en si grand nombre ont été remis par elle au Journal le lundi 4 mai. Plusieurs groupes ont demandé une récapitulation du nombre de votes par département. La chose est malheureusement impossible, une énorme quantité des adhérents de l'U. F. S. F. ayant envoyé leurs bulletins directement au Journal. Celui-ci ne pouvait guère se charger d'une statistique et d'un triage aussi considérable, d'autant moins qu'il avait promis par discrétion de détruire les bulletins, dès qu'ils auraient été comptés.

LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS

Le 5 mars, les tribunaux pour enfants et adolescents ont commencé à fonctionner, et déjà les femmes sont appelées à donner leur concours à cette nouvelle juridiction.

La loi prévoit deux catégories de mineurs : 1° ceux qui ont moins de 13 ans, 2° ceux qui ont de 13 à 18 ans.

Pour les premiers la juridiction compétente est celle de la Chambre du Conseil du Tribunal civil, c'est là que les femmes rapporteurs, chargées par les Juges d'instruction de faire les enquêtes sur les enfants et leurs familles, devront indiquer aux magistrats tous les renseignements qu'elles auront pu recueillir; elles seront donc de véritables auxiliaires de justice.

Les mineurs de 13 à 18 ans, auteurs de crimes ou délits, seront jugés correctionnellement, dans une audience spéciale, par le Tribunal pour enfants. Ici, il n'y aura plus de rapporteurs, mais les femmes interviendront comme déléguées à la liberté surveillée. Leur tâche ne sera pas toujours facile, mais les difficultés et la fatigue seront largement compensées par l'assurance d'être utiles.

Le système de la liberté surveillée qui s'applique à tous les mineurs, sans distinction d'âge, permet au Tribunal de rendre un enfant à sa famille, ou de le confier à un patronage, en le plaçant sous la surveillance d'un délégué nominativement désigné à cet effet. Le délégué doit voir l'enfant souvent et régulièrement, il doit prendre note de toutes ses visites, enfin il doit adresser chaque mois un rapport au Président du Tribunal; en cas de mauvaise conduite de l'enfant, le délégué doit en aviser immédiatement le Président du Tribunal. Le délégué a le droit de provoquer la modification du jugement intervenu, soit dans un sens plus sévère, soit au contraire dans un sens plus favorable. La durée de la surveillance est fixée par le Tribunal, elle peut aller jusqu'à la majorité de l'enfant.

Les délégués entreront donc en relations avec les familles dont ils pourront devenir les meilleurs conseils; tout en empêchant leurs pupilles de retomber, combien d'autres petits pourront-ils sans doute préserver! En se mettant en rapport avec les différentes œuvres d'assistance, avec les Comités de protection des apprentis, ils rendront certainement de très grands services. Un secours donné au bon moment, une indication fournie au sujet du travail, et parfois même simplement une parole compatissante, empêcheront bien des chutes!

La mission du délégué est donc fort importante et très vaste; de la façon dont elle sera remplie dépend tout le succès de la loi nouvelle, qui fut si impatiemment attendue. Il y faudra beaucoup de tact et de dévouement, ces qualités ne sont pas rares chez les femmes, c'est sans doute pour cela qu'on les a appelées à collaborer à l'œuvre de relèvement de l'enfance. Il faut maintenant qu'elles se montrent dignes de la confiance qu'on leur a témoignée.

MARIA VERONE.

Nous extrayons le très intéressant exposé ci-dessus du journal *Le Droit des femmes*, Bulletin de la Ligue française pour le droit des femmes.

Féminisme Maternel

Quand les féministes revendiquent le droit sacré de la femme à gagner sa vie par un travail professionnel, leurs adversaires répondent que le foyer est son domaine et le travail ménager son gagne-pain. Ils refusent de tenir compte de la multitude des femmes sans foyer.

Quand les féministes réclament dans nos sociétés démocratiques, le droit pour la femme de désigner ses mandataires pour la gestion des affaires communes, leurs adversaires répliquent que la femme est faite pour la vie intérieure, et que la maternité est un obstacle au bulletin de vote ou que le bulletin de vote serait un obstacle à la maternité, aujourd'hui exposée à tant de risques matériels et moraux par le fait d'une législation insuffisante ou défectueuse.

Puisqu'on s'applique périodiquement à déformer le sens du féminisme et à nier sa raison d'être, il faut bien, patiemment et sans se lasser, remettre les choses au point. La question est d'ailleurs si vaste et si complexe qu'il en est toujours quelque aspect insuffisamment mis en lumière.

La femme, nous répète-t-on, est faite pour la maternité et non pour le féminisme. Soyons plus précise et plus claire que nos contradicteurs et commençons par séparer les deux idées que l'on nous présente comme complémentaires l'une de l'autre.

1° La femme est-elle faite pour la maternité?

C'est d'une incontestable évidence; toutes les caractéristiques de l'être féminin confirment sa destinée maternelle, dans sa nature intellectuelle et morale aussi bien que dans sa nature physique; la maternité est sa mission principale et essentielle, puisque sans elle l'humanité périrait.

Aussi la femme qui, par suite de circonstances quelconques, n'a pu accomplir sa mission naturelle, éprouve presque toujours le besoin de se dévouer aux enfants des autres, ou à des êtres souffrants, faibles ou malheureux qui ont besoin de protection; elle cherche dans les œuvres de dévouement l'illusion de la maternité.

Et ce n'est vraiment pas la peine que les antiféministes s'échauffent tellement pour nous démontrer un axiome sur lequel nous sommes tous d'accord.

2° La femme est-elle faite pour le féminisme?

Au risque de stupéfier les adversaires qui affublent notre cause de travestissements baroques pour pouvoir ensuite la ridiculiser à leur aise, je répondrai : Non!

Non, sûrement, la femme n'est pas faite pour le féminisme, c'est le féminisme, au contraire, qui est fait pour elle!

Car le féminisme ne constitue ni une carrière, ni une vocation; c'est un ensemble de principes qui ont suscité de nombreux efforts individuels en vue d'adapter la condition féminine aux nécessités de notre époque; — adaptation qui s'impose concernant la vie de la femme mariée; — adaptation urgente également, à de multiples points de vue, pour la femme non mariée. Et ce sera toujours un petit nombre de privilégiées, qui travailleront à l'obtention de réformes dont profitera la masse.

C'est un étrange défaut de clairvoyance qui pousse nos adversaires à mettre toujours en opposition la maternité, fonction essentielle de la femme, avec les différentes fonctions accessoires qui lui échoient suivant les temps et les lieux.

Au point de vue de la perpétuation de l'humanité, le rôle essentiel de l'homme, après avoir rendu la femme mère, c'est de lui assurer la protection et le bien-être qui lui permettent de se consacrer à sa tâche maternelle. Son rôle principal est celui de défenseur du foyer contre les attaques du dehors et de pourvoyeur du pain quotidien.

Pourtant l'on ne songe pas à mettre en opposition cette mission principale de l'homme et les fonctions accessoires qui peuvent lui incomber. L'on ne dit point : L'homme est fait pour protéger, nourrir et diriger la famille, et non pour s'occuper d'art, de science ou de politique!

Au contraire quand il s'agit de la femme on répète couramment :

« La femme est faite pour la maternité et non pour la concurrence avec l'homme sur le terrain de la vie économique. — La femme est faite pour la maternité et non pour la vie extérieure ni les préoccupations politiques. »

Les idées préconçues des antiféministes les empêchent de constater deux phénomènes importants dans la vie sociale et que nous examinons successivement.

1° Certaines fonctions, secondaires si l'on considère l'ensemble d'une société bien organisée, peuvent devenir

fonction principale pour un nombre considérable d'individus.

2° Certaines fonctions accessoires, loin d'être en opposition avec la fonction essentielle de la femme, lui sont une aide nécessaire pour l'accomplissement intégral de sa mission maternelle.

Reprenons le premier point.

Nous reconnaissons très volontiers que dans une famille normale, vivant dans une société bien établie, la femme qui enfante et nourrit une dizaine ou seulement une demi-douzaine d'enfants, qui veille à leur développement physique, qui élève leur âme et leur intelligence accomplit une tâche suffisante. Ses journées sont largement remplies, bien que la partie matérielle de son travail ménager soit réduite par l'industrialisation successive de beaucoup de besognes autrefois accomplies au foyer; et nous ne demandons pas mieux que de voir le salaire de l'homme suffire à tous les besoins familiaux.

Mais l'être vit par lui-même avant de vivre pour la race : la femme doit se suffire pendant des années avant d'avoir un soutien marital; il lui arrive de perdre ce soutien; il lui arrive de ne jamais le trouver. D'après les statistiques les plus récentes, 40 0/0 des femmes belges *majeures* sont dépourvues de soutien marital. Or, ce n'est pas à 21 ans qu'une femme doit pouvoir se suffire, c'est longtemps auparavant. Si nous adoptons comme base de statistique l'âge de 15 ans auquel nos lois autorisent la jeune fille à contracter mariage — âge moyen auquel les jeunes filles commencent la vie professionnelle — nous constatons qu'il y a en Belgique 963.636 femmes célibataires de plus de 15 ans, auxquelles il faut ajouter 260.929 veuves, auxquelles il faut ajouter encore 8.345 divorcées et un certain nombre d'épouses abandonnées.

Considérons de plus qu'un nombre trop grand, hélas! de mères de famille doivent ajouter leur gain personnel à celui de leur mari.

Déplorons toutes ces situations anormales et cherchons les moyens d'en diminuer le nombre, mais ne condamnons pas sentencieusement plus d'un million de femmes belges à se passer de pain, sous prétexte qu'elles sont faites pour la maternité alors que, temporairement au moins, il leur est impossible de remplir leur destinée maternelle!

Le travail en vue d'assurer la subsistance, qui est tâche secondaire pour la femme absorbée par la maternité, devient donc une fonction principale pour une imposante minorité féminine.

Abordons la seconde proposition que nous avons énoncée.

Certaines fonctions accessoires, disons-nous, loin d'être en opposition avec la fonction essentielle de la femme, lui sont une aide nécessaire pour l'accomplissement intégral de sa mission.

Pourquoi ceux qui magnifient à l'envi le rôle maternel de la femme émondent-ils à coups de hache sa sphère d'action et ses moyens de défense?

Nous, féministes, avons une conception autrement vaste de la dignité maternelle!

Puisque la femme est l'éducatrice de l'humanité, rien de ce qui concerne l'humanité ne peut lui rester étranger.

Cette proposition est vraie appliquée aux choses du dehors comme à l'intérieur même du foyer.

La mère de famille doit-elle se désintéresser de l'école qui imprimera à ses enfants une empreinte indélébile?

Elle qui doit rogner sur le bien-être des siens le montant de l'impôt, ne peut-elle s'enquérir de l'usage que font de son argent l'administration communale et même l'Etat?

Est-il logique de lui interdire toute part dans la réglementation des cabarets et du traitement des buveurs, dans la législation sur l'alcool, alors que l'alcoolisme est le plus mortel ennemi de son foyer?

L'usage fait considérer comme naturel d'exclure la femme des choses de justice, et pourtant les coupables et les victimes ne sont-ils pas ses enfants? Ne serait-elle pas fondée bien souvent à reprocher à la justice masculine de n'avoir pas compris le tout de l'âme humaine, d'avoir fermé à jamais des cœurs que l'intuition féminine aurait su ouvrir au repentir? Ne pourrait-elle lui reprocher, d'autre part, de ne pas toujours montrer assez de fermeté dans la répression de certains crimes?

Les choses même de la guerre ne dépassent pas le domaine de la femme, car elle sait mieux que les hommes le prix des vies que fauchent les mitrailleuses, et ce sont ses enfants que l'orgueil et les ambitions masculines envoient au carnage des conquêtes. La femme autant que l'homme, aime le sol qui l'a vue naître; elle a montré maintes fois dans l'histoire qu'elle est capable de sacrifier pour la patrie les vies qui lui sont le plus chères; mais si elle sait que la guerre défensive est sainte, elle considère que le plus souvent, la guerre offensive est impie.

La femme a charge d'inculquer à ses enfants les vertus qui maintiennent les forces vives des nations. Mille influences combattent la sienne, et elle est désarmée.

Les théâtres déchoient souvent de leur mission réelle d'éducateurs de la foule; les cinémas, les cafés-concerts, les bars, les mauvais livres à deux sous, les images licencieuses corrompent la mentalité publique; des journaux malsains dissolvent la volonté en première page et donnent en quatrième des moyens criminels (quoique souvent illusoire) d'échapper aux sanctions de ses actes. Tout cela enveloppe la jeunesse, pénètre en elle par tous les pores. Tout cela, pour la plus grosse part, est dirigé et exploité par des hommes.

Chacun reconnaît qu'un travail d'assainissement est nécessaire, mais la société masculine ne paraît pas pressée de s'y mettre!

La femme, reine sans pouvoir, est impuissante à endiguer la vase qui menace d'embourber son foyer. Faut-il s'étonner qu'elle réclame un moyen efficace qui lui permette de réagir contre la corruption croissante?

Au nom même de ses devoirs maternels, la femme est sûrement fondée à prendre part à la vie extérieure!

Poursuivons notre enquête :

A l'intérieur de son foyer, la femme est-elle vraiment si protégée, si heureuse, si respectée dans sa maternité, qu'elle puisse s'absorber dans sa tâche et laisser à l'homme le soin de régler tout seul le reste?

Ecoutez cette plainte désolée que j'ai reçue naguère d'une femme de la bourgeoisie, habitant l'une de nos grandes villes. Très simplement, sachant que des amies communes m'ont intéressée à elle, elle m'écrivit ses déboires :

« Je suis mariée depuis dix-huit ans; mon mari m'a quittée il y a dix mois pour vivre avec une autre. Il a été condamné à me payer une pension alimentaire, ce qu'il ne fait pas. Il est allé en appel, malgré que la condamnation soit nonobstant appel. Mais il sait d'avance qu'il n'aura pas gain de cause, et après de longues discussions entre les avocats, on est finalement tombé d'accord pour s'en remettre à des arbitres.

Ceux-ci sont désignés depuis trois mois, et j'attends toujours leur décision. Vous voyez qu'on a besoin d'une bonne dose de patience.

» Un mari peut jeter sa femme à la porte, sans le sou; c'est scandaleux que cela puisse se passer ainsi! Quand ils ont un emploi de l'Etat, on peut mettre saisie-arrêt sur une partie des appointements; mais quand ils exercent une profession libérale, on rencontre toutes les difficultés possibles. Pendant tous ces pourparlers, la femme ne peut rien faire, rien entreprendre, à cause de son « incapacité civile » et n'a qu'à

tâcher de s'arranger comme elle peut!

» Ne pourrait-on rien faire pour les femmes, Mademoiselle, ne pourrait-on parvenir à les délivrer de l'autorité d'un mari déserteur? Et ne pourrait-on condamner ceux qui abandonnent ainsi lâchement leur femme et leurs enfants? Si les lois étaient plus sévères, ils resteraient bien chez eux! Qu'on prenne exemple au Canada et ailleurs... »

Dans ce récit, banal parce qu'il est tant de désolations pareilles, nous ne retrouvons guère le tableau classique de la femme reine du foyer.

Sans doute, l'homme, seul pilote de la vie publique, n'est point entièrement responsable des fautes que commettent des hommes au mépris des loi divines. Mais n'est-il pas responsable de l'insuffisance de ses lois masculines, de l'insuffisance des sanctions pénales appliquées aux délits contre l'ordre familial, de l'insuffisance de sa morale qui lui fait amnistier si facilement toutes les faiblesses du sexe fort?

Pour que la mère puisse se consacrer en paix à sa fonction maternelle, il faut qu'elle soit sûre de la protection de l'homme, qu'elle puisse avoir confiance dans sa foi jurée, qu'elle n'ait pas à craindre que les tares de l'inconduite de son mari viennent tarir ou flétrir en elle les sources de la vie.

Il faut encore qu'elle puisse avoir confiance en la bonté, la loyauté, la sagesse et la prudence de son mari. Il faut que celui-ci ait le souci du bien-être familial, le respect du patrimoine ou des économies qui assurent la sécurité de l'avenir, le sentiment des responsabilités, la notion nette de sa mission qui est d'être le chef (et non le despote) usant d'une autorité tutélaire et non tyrannique.

Pour protéger et diriger ses enfants, il faut enfin que la mère possède de la prestige de la science nécessaire à son rôle et de la considération due à sa dignité qu'elle possède aussi sur ses enfants une autorité effective et reconnue.

Que l'on veuille bien réfléchir quelques instants, et l'on reconnaîtra que si ce tableau répond à peu près à la situation de l'épouse et de la mère dans les familles exemplaires, il ne ressemble aucunement à ce qu'est la condition féminine d'après les lois qui sont imposées à la femme et d'après les coutumes courantes chez une notable partie de la population.

Nous en concluons que la femme étant faite pour la maternité, il faudrait le reconnaître mieux que par des déclarations pompeuses, et lui assurer les moyens de remplir sa destinée plus pleinement, avec moins de souffrances et moins d'entraves. C'est là le but du féminisme que j'appellerai familial ou maternel et qui vient s'ajouter au féminisme économique poursuivant la conquête du pain pour la femme isolée.

Le féminisme pâtit de l'ignorance de beaucoup de femmes (et d'au moins autant d'hommes) concernant la situation réelle de la femme au foyer familial.

Féminisme Chrétien de Belgique.

École d'Horticulture

pour jeunes filles
Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne)

Nous croyons utile de signaler à nos collègues cette tentative intéressante d'enseignement professionnel féminin.

L'école a été récemment fondée sous les auspices et avec le concours de l'Union pour l'enseignement agricole et horticole féminin.

Son but est de former :

- 1° Des propriétaires instruites dans les diverses branches de l'horticulture;
- 2° Des professionnelles de la culture fruitière ou maraîchère, de la production florale ou arbustive;
- 3° Des jardinières de propriétés bourgeoises ou d'établissements publics;
- 4° Des auxiliaires pour les marchands grainiers, les pépiniéristes, les horticulteurs;
- 5° Des professeurs d'horticulture dans les Ecoles de Filles;
- 6° Des paysagistes pour le dessin des parcs et des jardins;

7° Des spécialistes de l'art floral et des industries se rattachant à la fleur.

Les Cours portent sur les matières suivantes : Botanique, Zoologie, Géologie ; — Chimie et Physique horticoles ; — Principes généraux de culture ; — Culture potagère ; — Arboriculture fruitière ; — Arboriculture d'ornement ; — Floriculture ; — Art et décoration des jardins ; — Dessin ; — Aviculture ; — Apiculture ; — Comptabilité ; Droit rural ; Enseignement ménager.

Ces Cours sont, autant que possible, suivis d'expériences, démonstrations ou applications pratiques. Des visites d'établissements horticoles et de propriétés privées complètent cet enseignement qui est réparti sur deux années d'études.

Les jeunes filles sont admises à partir de 16 ans, sans limite d'âge supérieur. Elles doivent justifier de connaissances équivalentes au moins au brevet élémentaire.

Le prix de l'internat varie de 1.200 fr. à 2.000 fr. par an, suivant les chambres ; celui de l'externat complet est de 500 fr. par an. Des jeunes filles ou des femmes peuvent être également admises à suivre certains cours à leur convenance moyennant une rétribution de 50 francs par cours suivi.

L'École s'efforcera d'obtenir la création par des Administrations publiques, par des Sociétés ou par des particuliers, de bourses d'études totales ou partielles, qui seront mises au Concours. Le Conseil de l'École se réserve en outre le droit de réduire les prix indiqués ci-dessus, dans la mesure où ses ressources le lui permettront, en faveur d'élèves particulièrement méritantes et reconnues hors d'état de subvenir aux frais d'études et de pension.

La Direction et le Conseil d'Administration de l'École, ainsi que le Conseil de l'Union pour l'Enseignement Agricole et Horticole Féminin s'occuperont très activement du placement des élèves sortantes.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'École d'Horticulture pour Jeunes Filles, à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) ou à M^{me} Nathan, 48 bis, rue d'Auteuil, Paris.

Chronique de l'Enseignement

Les déléguées cantonales

Les Conseils départementaux de l'Enseignement primaire viennent d'être renouvelés ; il doit être procédé de même au renouvellement des délégations cantonales. C'est donc le moment pour les groupes féministes de faire une active campagne en faveur de nombreuses nominations de femmes.

Dans le « Siècle », (n° du 30 mars), a paru, à ce sujet, sous la signature de Régent, un très intéressant article qui indique d'abord les conditions pour être nommé délégué cantonal : être Français et avoir vingt-cinq ans. N'importe qui peut poser sa candidature ou celle d'une autre personne ; les nominations sont faites pour trois ans par le Conseil départemental.

Au premier Congrès de la Ligue de l'Enseignement (2 avril 1881), Gambetta déclara que beaucoup de femmes tenues à l'écart de la défense des institutions laïques étaient capables de remplir avec succès les fonctions de déléguées cantonales. En 1886, lors de la discussion de la loi sur l'Enseignement primaire, M. Goblet, ministre, dit que les femmes pouvaient faire partie des délégations cantonales, puisqu'elles siègent dans les Conseils départementaux.

En 1909 et 1912, des circulaires ministérielles rappelaient aux préfets que la collaboration féminine est indispensable chaque fois qu'il s'agit d'assurer le bien-être physique et moral de l'enfant et de pourvoir à l'éducation de la jeune fille. Enfin, ces jours derniers, M. Viviani, dans une nouvelle circulaire, invite les Conseils départementaux à faire entrer un plus grand nombre de femmes dans les délégations cantonales.

Après avoir rappelé brièvement le rôle de ces délégations et les services qu'elles peuvent rendre au point de vue de la fréquentation scolaire, il ajoute :

Le Congrès féministe universitaire, qui s'est tenu à Bordeaux au mois d'août dernier, s'est occupé spécialement de cette question, et il a émis le vœu : 1° que dans chaque département deux femmes au moins soient appelées à faire partie de la délégation cantonale ; 2° que les femmes déléguées soient, plus fréquemment que par le passé nommées dans les commissions scolaires. J'attacherai une grande importance à ce que vous vous efforciez de donner satisfaction dans la mesure du possible, à ces légitimes desiderata.

Les groupes féministes universitaires peuvent être légitimement fiers de ce succès.

(Le Droit des Femmes).

Un journal exclusivement publié par des femmes.

Les lectrices de *Jus Suffragii* apprendront avec intérêt qu'il existe en Allemagne un journal unique en son genre, c'est « La Femme dans l'actualité » (*Die Frau der Gegenwart*). Tous les journaux féministes du monde, même ceux qui sont publiés et écrits par des femmes, emploient des hommes pour le travail d'impression et de composition. « La Femme dans l'actualité » est non seulement publiée par une femme, comme beaucoup d'autres journaux féministes, mais elle est presque exclusivement rédigée par des femmes.

Mme Marie Wagner, la rédactrice de ce journal, était, il y a cinq ans, à la recherche d'une imprimerie convenable, lorsque Mlle Favarke, la seule femme d'Allemagne qui fut propriétaire d'une imprimerie, la pria de ne pas donner ce journal à imprimer à des hommes, mais d'y employer aussi des femmes. Mlle Favarke se trouva en butte à de vives hostilités : on alla jusqu'à essayer d'empêcher les fabriques de papier de lui livrer du papier. Comme il n'existe pas d'éditeur femme en Allemagne, les femmes durent entreprendre le travail elles-mêmes. Le journal au début s'intitulait « La Femme dans l'Est » (*Die Frau im Osten*) et se vendait seulement dans les provinces de l'est de l'empire d'Allemagne. Plus tard, une seconde édition parut sous le nom de « La Femme dans l'actualité ». Elle est exclusivement écrite, composée, publiée, imprimée et expédiée par des femmes.

Le seul homme occupé dans cette entreprise est le mécanicien-machiniste, parce qu'en Allemagne il n'y a pas encore de femmes ayant fait l'apprentissage nécessaire pour savoir mettre les machines d'imprimerie en marche. La directrice a reçu son éducation dans le Letteverein, à Berlin ; elle a travaillé dans une imprimerie à Breslau, qu'elle a achetée il y a douze ans après y avoir été occupée pendant quinze ans. A côté de l'impression de la « Femme dans l'Est » (« *Die Frau im Osten* ») et de « la Femme dans l'actualité » (« *Die Frau der Gegenwart* ») l'imprimerie entreprend la publication d'ouvrages scientifiques. On y occupe une vingtaine d'ouvrières. C'est surtout par les professeurs de langues orientales que l'établissement est apprécié, parce que les compositeurs femmes contrôlent plus exactement que les hommes les caractères orientaux incompréhensibles pour tout compositeur allemand et qu'il en résulte moins de fautes. Les ouvrières sont dressées dans l'établissement. L'apprentissage, non rémunéré, durant une année pendant laquelle les jeunes filles reçoivent un peu d'argent de poche. Au bout d'un an elles travaillent au pair. La grande difficulté résulte du fait que les femmes ne peuvent pas changer de position, vu qu'aucune autre imprimerie en Allemagne ne prend les femmes. Les autres imprimeries n'occupent que des femmes ayant reçu leur éducation dans le Letteverein et n'occupent plus de jeunes apprenties.

C'est, en cela, comme au Moyen-Age où les femmes étaient systématiquement exclues de tout métier bien rétribué. L'établissement mériterait pour cette raison l'appui de toutes les femmes ; tel n'est pas le cas jusqu'à présent, il semble que les femmes elles-mêmes n'aient pas apprécié tout le courage et l'énergie qu'il a fallu déployer pour fonder une telle entreprise. Le journal est très répandu, parce qu'il est très remarquable et qu'il est illustré. Ces illustrations qui sont utiles à la propagande n'étaient pas d'usage dans les journaux politiques féministes en Allemagne avant la publication de la « Femme dans l'actualité. »

Jus Suffragii.

Les jours se suivent...

« Ce qu'il y a peut-être de plus intéressant dans l'expérience de *Journal*, m'écrit une commerçante, c'est que cette fois, sur la question du vote féminin, nous n'allons pas connaître seulement l'avis des féministes, des femmes de lettres et des artistes. Autour d'elles vont se grouper toutes les Françaises qui travaillent, et qui vous montrent chaque jour, dans le commerce ou dans l'industrie, que les femmes ont peut-être d'autres capacités, mais que, sous les diverses formes où se déploie l'activité humaine, elles sont généralement aussi « capables » que les hommes. »

Ma correspondante, qui dirige à Paris une grande maison de commerce, m'en donne cette preuve amusante. Les nombreuses lettres qu'elle reçoit de tous les

coins du monde sont bien adressées à son nom, mais presque toujours à *Monsieur le Directeur*. Ceux qui lui écrivent croient naïvement qu'un homme est seul capable de diriger une maison si importante.

C'est pourtant une femme qui l'a créée toute seule, et qui la fait prospérer. Notre lectrice ajoute avec un juste orgueil : « Je pense avoir ainsi prouvé qu'en d'autres circonstances je jugerais aussi bien qu'un homme ; et il n'y a aucune raison pour que je ne m'occupe pas des affaires publiques avec autant d'intelligence que de mes affaires commerciales. »

Allons plus loin : n'est-il pas permis de dire que, dans certains cas, les femmes jugeront plus sainement et surtout pourront agir plus efficacement que les hommes ?

Voyez, par exemple, l'alcoolisme. Combien y a-t-il en ce moment de candidats qui osent inscrire dans leur programme la lutte contre la bistrocratie ?

S'il y en a, ils sont parfaitement sûrs de n'être pas élus. Ainsi le veut notre système électif.

N'est-il pas grand temps que les femmes viennent changer ça ?

Le Journal. Gustave Téry.

Le Luxe facteur de Dépopulation

Le luxe qui est la marque ostensible de la richesse est devenu, en ce qui concerne la toilette des femmes, une véritable plaie sociale.

D'aucuns ont affirmé que les industries de luxe, modes, coutures, joaillerie, étaient les seules où la France conservait sa suprématie ; c'est peut-être vrai, mais cette suprématie compense-t-elle la désorganisation de la famille ? Il est hasardeux de l'affirmer, et il n'est pas douteux que les dépenses excessives que les femmes accusent pour leur toilette, est un facteur puissant dans la crise du mariage.

Les jeunes filles maigrement dotées, celles qui travaillent, les filles de la moyenne bourgeoisie ne se marient pas, parce que leurs goûts ne sont point toujours en rapport avec leur situation sociale. Du haut en bas, dans toutes les classes, on veut *paraitre*.

La grande mondaine exhibe un collier de perles qui est une fortune, des fourrures de plusieurs milliers de francs ; la dame, à quelque degré de la hiérarchie sociale qu'elle soit placée, a des bijoux vrais ou faux en évidence, des vêtements qui imitent ceux de la grande mondaine, c'est un assaut de toilette qui, souvent, exige de durs sacrifices, et parfois même fait sombrer les consciences féministes dans de honteuses compromissions.

N'y a-t-il pas quelque chose à tenter pour une orientation meilleure de la pensée féminine ?

Il est bien certain que l'abus des parures, l'instabilité de la mode, son incohérence même, sont, à l'heure actuelle, un défi au bon sens, un manifeste criard contre les vertus féminines, dont s'honoreraient nos mères et nos aïeules.

Sans doute, telle jeune fille ou jeune femme en se parant ne songe pas au danger social de son luxe, elle jouit innocemment du plaisir très féminin de se parer, mais quelle impression reçoit l'homme de cette recherche outrée dans la toilette ? Y voit-il un simple hommage, un désir de se faire admirer ? Peut-être... en tous cas, il suppose la valeur de cette parure et comme « la dureté » du temps présent lui a appris à compter, il jouira de cette élégance de loin... heureux de n'y être pour rien !...

La crise du mariage n'a pas seulement pour cause l'égoïsme masculin ; notre dédain de la simplicité, nos aspirations ardentes vers une égalité dérisoire ont apporté aussi leur venin...

On se marie de moins en moins, parce que deux égoïsmes se heurtent dans un furieux appétit de jouissances, un besoin de *paraitre*, insensé. De part et d'autre on spéculé sur la position parce que le mariage n'apparaît que comme une affaire qui doit rapporter un sérieux bénéfice.

Il n'est peut-être pas vain de signaler le péril où courent les jeunes filles en sacrifiant trop largement à la parure. Ne serait-ce pas faire œuvre utile que de tenter un retour à la simplicité très compatible avec la grâce et l'élégance et de substituer à cet abus de parure une sobriété plus noble ?

La suprématie industrielle de la France en matière de luxe n'en souffrirait pas et le bon goût y gagnerait peut-être bien aussi les vertus familiales !

Ida-R. Sée.

(Pour la Vie).

La Vie tragique de Geneviève

par Louise Compain

— Enfin, j'aurai plus de chance une autre fois, se dit-elle pour se donner du cœur.

Et d'un pas alourdi par les déceptions de cette matinée elle sortit de la maison.

Le quartier grouillait : des femmes chargées de paquets s'entre-croisaient à la sortie des magasins. Il y en avait de bien mises qui emportaient des provisions de travail pour d'autres dont le gain serait diminué de leurs bénéfices; il y en avait de misérables, en cheveux, vêtues de jupes noires ébréchées et de corsages minces, un fichu jeté sur leurs épaules amaigrées et courbées par l'abus de la machine à coudre. Toutes se hâtaient, car leurs instants représentaient non pas des dollars, mais des centimes ou des parcelles de centimes qui, additionnés, devaient leur permettre d'atteindre un lendemain aussi précieuse que le jour écoulé. A cette heure de midi, les ouvrières qui sortent des ateliers se rencontrent avec les ouvrières qui viennent de livrer leur ouvrage, et c'était dans la rue un pullulement de travailleuses. Elles étaient là, celles qui font le linge ouvragé de dentelles et de jours dont la perfection étouffe l'étranger; celles qui, de morceaux de satin et de gaze, composent des fleurs semblables aux fleurs au printemps; celles qui assemblent les plumes des oiseaux en des fantaisies éblouissantes, émerveillement des coquettes; celles qui font les grands chapeaux et les petits béguins dont les deux mondes copient la grâce. Ouvrières aux doigts de fée dont le goût porte si haut et si loin le renom de Paris, elles passaient, souriantes ou soucieuses, avec des teints trop blancs ou rougis d'une tache suspecte, avec des yeux où brillaient non seulement le désir de plaire, mais la fatigue des longues heures de travail sous la lumière cuisante; les unes travaillaient chez elles, les autres se dirigeaient vers le restaurant à bon marché où le plat garni à soixante centimes leur rendrait à peine la force suffisante aux longues heures de travail qui leur restaient à fournir.

Au milieu de cette fourmilère agitée, Geneviève reconnut soudain l'ouvrière fleuriste aperçue, deux soirs auparavant, dans la loge de la concierge, Rose, debout à un coin de rue, promenait sur la foule un regard inquiet. Il s'arrêta par hasard sur Geneviève.

— N'avez-vous pas rencontré ma sœur ? demanda-t-elle.

Geneviève ne la connaissait pas et le dit.

— C'est vrai, j'oubliais que vous êtes une voisine toute nouvelle.

Et le regard bleu trop brillant se fit aigu pour découvrir dans ce flot de têtes celle qu'il cherchait. Par politesse, ou pour faire diversion à son inquiétude, Rose ajouta cependant :

— Vous venez de prendre de l'ouvrage. Êtes-vous contente ?

— Non !

— Vous faites de la confection. C'est mauvais.

— La fleur est-elle meilleure ?

— Oh ! oui ! surtout si on travaille en atelier, à domicile c'est très mauvais. Mais il faut un long apprentissage pour devenir habile et la saison est courte. Ah ! voici madame Renaud. Elle revient aussi de livrer et rapporte du travail. Vous ne connaissez pas madame Renaud ? Elle habite la même maison que nous, au troisième. Elle a quatre enfants; son mari est couvreur et elle ajoute son gain au sien.

Avec un sourire triste, la jeune fille reprit :

— C'est elle qui sans le vouloir fait baisser votre salaire : elle n'a pas besoin de gagner autant que vous. Bonjour, madame Renaud.

Madame Renaud portait un paquet semblable à celui de Geneviève. Elle était grande, forte, un peu colorée et semblait de bonne humeur.

— Je vous remets, dit-elle. Vous étiez chez Strohl.

Et, toisant la nouvelle ouvrière, elle ajouta avec un petit sourire qui découvrait une bouche où manquaient trois dents :

— J'ai du « six sous » aujourd'hui.

Essoufflée, Geneviève atteignit le cinquième et se précipita dans la chambre où Nénette, de son lit, lui tendait

Geneviève, gênée, espérait que Rose allait changer la conversation, lorsqu'elle la vit fendre la foule et se diriger d'un pas rapide vers une gamine de quatorze à quinze ans qui s'avancait nonchalante, l'œil noir déjà provocant, sous un turban minuscule d'où s'échappaient les ondes magnifiques de sa chevelure rousse. Un homme de quarante ans se retourna pour la voir passer, tandis qu'elle envoyait un sourire à un saute-ruisseau qui la relouait. A la vue de Rose sa jolie figure se renfroga et Geneviève devina le désaccord des deux sœurs.

Madame Renaud qui avait suivi cette petite scène dit en haussant les épaules :

— Allons nous en, elles vont encore se disputer. Ah ! elle n'est pas commode la machine, et Rose n'arrive pas à la faire obéir.

— Elles n'ont plus de parents ?

— Non. Le père est mort voici deux ans; un brave homme, ma foi ! La mère on ne sait où elle est. Elles habitent seules. Rose est une excellente ouvrière et une fille sérieuse. Quant à Marcelle, elle a voulu apprendre la mode ! et autre chose avec ! Ah ! la pauvre Rose a du souci !

Puis changeant de sujet :

Une drôle de maison que la nôtre, allez; pleine de femmes, et qui triment dur ! Il y a bien quelques hommes tout de même. Moi, je suis mariée, mais avec trois mioches il faut que je fasse aussi ma petite journée. Trente sous par jour, c'est pas beaucoup, bien sûr ! mais ça paie encore des choses qu'on est content d'avoir.

— Vous ne gagnez pas plus de trente sous ?

— Oh ! je ne travaille pas toute la journée, non plus ! Faut faire le ménage, laver le linge, faire à manger pour cinq. Vous pourriez gagner plus, quoique la confection, ça ne soit jamais bien nourrissant ! Mais puisque vous êtes habile, pourquoi n'allez-vous pas en atelier ?

— J'ai ma fillette à élever et elle est encore trop petite pour aller à l'école.

— A la Maternelle, on peut mettre les mioches à deux ans ! Mais ils attrapent bien des maladies et, quant à la crèche, ils y meurent tous. Pour les petits, bien sûr, rien ne vaut la maman ! Enfin ! si vous plaisez à la première, vous gagnerez peut-être de l'argent. Je vous le souhaite !

A cet instant, un jeune homme qui les dépassait toucha sa casquette.

— Bonjour, monsieur Morin, fit madame Renaud, très aimable.

Et, s'adressant à Geneviève :

— C'est votre voisin d'étage. Le connaissez-vous ?

— Non, pas encore !

— Il est livreur au Petit Lyonnais, et il rentre dîner chez lui avec son grand-père. C'est un bon jeune homme, toujours poli et travailleur ! Tiens, mademoiselle Clémence rentre aussi. Ça va toujours ? et votre mère ? Pas forte. Allons, je ne vous retiens pas. Vous n'avez que le temps d'aller manger.

Geneviève qui avait hâte de retrouver Nénette, suivit mademoiselle Clémence sous le porche de la vieille maison. Vêtue de noir, un petit col de fourrure commune jeté sur ses épaules, Clémence marchait un peu courbée, mais son pas semblait à peine effleurer les durs pavés de la cour. On eût dit un oiseau qui passait. Arrivée au premier étage, elle frappa deux coups légers et Geneviève entendit une voix frêle qui disait : « Bonjour, ma chérie. » Clémence se baissa pour embrasser une femme qui n'était point âgée, mais dont le teint blafard, le front ridé et les mains amaigrées disaient la défaite d'un organisme usé trop vite dans la grande lutte pour le pain quotidien.

La porte se referma sur la mère et la fille, mais pas si vite que Geneviève n'eût entrevu la douceur du regard échangé entre des yeux qui avaient beaucoup veillé et peut-être beaucoup pleuré et d'autres yeux bruns plus jeunes qui exprimaient déjà une lassitude infinie.

— Elles ne sont pas pauvres, cependant, se dit Geneviève, puisqu'elles habitent au premier un petit appartement.

Elle monta plus vite. N'entendait-elle pas des pleurs d'enfants ? Nénette, là-haut, se désolait.

Essoufflée, Geneviève atteignit le cinquième et se précipita dans la chambre où Nénette, de son lit, lui tendait

les deux bras. Elle la cajola, la berça contre son cœur !

— Fallait jouer avec la poupée; maman n'oubliait pas son trésor ! Pauvre mignonne, depuis combien de temps pleurais-tu là, seulette ?

— Pardon, ma petite dame ! Une autre fois...

Surprise d'entendre cette voix cassée, Geneviève se retourna et, dans l'entrebâillement de la porte, elle aperçut un petit vieillard voûté, tout blanc, vêtu proprement d'habits sans couleur, qui se tenait appuyé sur sa canne.

— Je suis votre voisin : le père Morin, et voilà bien un grand quart d'heure que j'entends miauler ce petit chat-là. Même, il avait déjà miaulé pas bien longtemps après que sa maman était partie, et puis, sans doute qu'il s'était endormi. Alors je venais vous dire comme ça : si c'est que vous êtes obligée de sortir pour aller livrer, faudra pas fermer votre porte. Le père Morin est là. Il n'est plus bon à grand-chose. Il fait la cuisine pour son petit-fils et pour lui, et si ça pouvait vous obliger, il donnerait un coup d'œil à la gamine. Les bébés, ça le connaît : il a été ordonnance dans son temps ! Les mains sont vieilles, mais elles savent encore caresser les marmots.

— Oh ! comme je vous remercie, dit Geneviève tout émue.

— Entre voisins faut s'obliger, n'est-ce pas ? Allons, c'est entendu. Je me sauve maintenant parce que le fils n'a pas beaucoup de temps pour manger. Au revoir, la petite mère.

Et, de son pas menu que scandait le bruit sec de sa canne sur le pavé, le père Morin disparut après avoir poussé la porte.

« Il y a encore du bon monde », se disait Geneviève, en préparant l'œuf de Nénette, le lait de Nénette, et un reste de haricots cuits la veille pour elle-même.

Vite, Nénette, mange le bel œuf au cœur d'or. Ta petite mère est pressée. Il faut qu'elle couse et qu'elle pédale pour avoir ce soir achevé cinq corsages au moins !

IV

La machine de Geneviève fit entendre jusqu'à plus de onze heures, ce soir-là, son bourdonnement métallique et lorsque, le dos courbaturé, les jambes lasses, elle vint s'étendre à côté de Nénette, à peine avait-elle terminé son ouvrage. En neuf heures de travail, elle avait gagné vingt-quatre sous. Il est vrai qu'elle avait tâtonné, passé une heure à bâtir le premier corsage ; le second lui avait pris trois heures seulement ; après le coucher de Nénette, elle s'était attaquée au troisième et l'avait terminé dans une fièvre de travail qui la laissa brisée, haletante, incapable de goûter un vrai repos dans un sommeil hanté par le cauchemar de finir le lendemain les neuf autres corsages dont la livraison lui avait été imposée dans un délai de deux jours. Oh ! elle arriverait ; sa volonté du moins restait entière.

Si, aux heures où elle pédalait avec frénésie, ses yeux avaient pu percer les cloisons de la vieille demeure, elle eût aperçu d'autres femmes encore qui prolongeaient, malgré la cherté du pétrole, une veille plus fructueuse.

Au-dessous d'elle, madame Renaud qui avait couché ses deux gargons, cousait des agrafes, arrêtait ses points, faisait, en un mot, après le souper, toutes les finitions à la main que comporte un corsage confectionné. Assise à côté d'elle, dans la salle à manger proprette, sa fille aînée, qui n'avait guère plus de douze ans, l'aidait dans ces travaux faciles. Le père Renaud fumait sa pipe après une rude journée. A dix heures chacun s'irait coucher. Certes, le gain de la mère n'était pas gros, mais grâce à lui un peu d'aisance entraînait le ménage, et madame Renaud n'eût jamais pensé qu'elle fit tort à qui que ce fût en acceptant sans murmurer les salaires infimes qu'on lui payait, bien que, comme elle aimait à le dire, « elle n'attendait pas après pour manger. »

Derrière la cloison où la femme du couvreur cousait sans fièvre, Rose, dans la chambre qu'elle partageait avec Marcelle, avait jeté sur la table tout un essaim de pétales d'aurora que ses doigts fuselés assemblaient en fleurs exquises.

De la main droite, elle tenait une pince très fine, de l'autre une tige, sur laquelle elle greffait l'un après l'autre les pétales blancs et orangés. D'une touche légère de sa pince, elle les inclinait, les redressait, recourbait leurs bords, et la rose s'épanouissait dans la grâce artificielle et pourtant durable de sa corolle de gaze.

Marcelle, qui, lentement, tournait et retournait entre ses doigts une carcasse de chapeau, s'écria :

— Il paraît qu'on a supprimé les veillées !

Un sourire effleura les lèvres de Rose. Oui, une dernière loi avait supprimé les veillées à l'atelier. On sortait à huit

heures; les ouvrières veillaient chez elles et rien n'était changé. Est-ce qu'il ne fallait pas produire tandis que les commandes affluaient ! Les journées de huit ou six heures de travail viendraient assez vite; assez vite les semaines où l'atelier chômerait trois ou quatre jours par semaine ! L'an dernier, n'avait-elle pas connu des payes de quinzaine, de dix et douze francs ! Il fallait profiter de la saison pendant laquelle on pouvait gagner trente, quarante, voire cinquante francs par semaine. En veillant, durant les quatre ou cinq mois où la fleur allait donner, elle n'arriverait sans doute pas à dépasser un gain moyen de trois francs cinquante par jour pour l'année entière. Marcelle gagnait pour le moment quarante francs par mois; mais elle non plus ne travaillerait pas les douze mois complets, et il ne fallait pas espérer qu'elle rapportât plus d'un franc par jour à la maison. Vient les veilles qui seules permettent de payer le terme et de mettre le dimanche une robe de demoiselle !

— Allons, petite, finis donc de laitonner cette forme ! un peu de courage ! Nous prendrons une tasse de cacao avant d'aller dormir.

— Ah ! flûte, il est bon ton cacao : de l'eau brune où tremper son pain... » Ouf ! j'en ai assez de cette vie-là !

— Et laquelle veux-tu donc ?

— Tiens ! si tu crois que je me suis mise modeste pour laitonner des formes toute ma vie ! D'abord, j'ai du goût : je passerai bientôt garnisseuse.

— Oui, si tu veux, bientôt les mauvais jours seront passés et oubliés !

— Oubliés ! Ah ! non, par exemple. Et puis, ils reviendront. Tu auras du chômage, j'en aurai aussi. C'est pas gai d'être ouvrière, tu sais, et de se cuire le teint sous les lampes à pétrole...

— Puisque nos parents n'ont pas pu nous donner de l'instruction !

— Oui, je l'entends, ma grande. Perds pas ton temps, va !

Elle renversa au dossier de sa chaise son buste épanoui; ses mains palpaient l'or abondant et souple de sa chevelure : un sourire erra sur ses lèvres rouges comme un oeillet de juin, un sourire qui s'en allait par delà la chambre étroite vers le magasin élégant où la vendeuse pose sur sa coiffure opulente les chapeaux extravagants; vers le champ de courses et les concerts où les mannequins lancent les modes prochaines, bien loin, bien loin de la chambre où, sous une lumière mauvaise, peine l'ouvrière.

Rose reconnut ce regard. Le sien se fit sévère. Oh ! garderait-elle dans le droit chemin cette créature dont la chair avide de plaisir palpait à côté d'elle ?

Marcelle s'était levée. Elle se dirigea vers le petit buffet qui s'alignait entre les lits des deux sœurs.

— Alors, on fait du cacao ?

Rose fit signe que oui.

La fillette alluma le réchaud à alcool et versa dans la casserole une copieuse portion de poudre brune.

— Si qu'on ajouterait un peu de lait ? Hein, ça serait meilleur ! Je vais voir si la fruitière est encore ouverte.

Mais Rose d'un ton sec :

— Je te défends de sortir. D'ailleurs, la porte est fermée.

— Ah !

Boudeuse, avec des mouvements de chatte craintive, Marcelle regagna sa place et continua sa forme.

Rose reprit la fleur inachevée qui tremblait entre ses doigts, et le silence, lourd de rancunes, enveloppa leur veille.

Au premier étage, Clémence ne travaillait pas. Elle venait de rentrer à neuf heures et demie, après avoir cousu onze heures, dont huit heures de suite, dans un atelier surchauffé. De ces séances qu'autorisent les lois, elle rentrerait anéantie, la tête et la poitrine congestionnées. Ce soir, elle avait à peine touché au repas que sa mère lui avait préparé. Elle venait de prendre un peu de bouillon mélangé d'un jaune d'œuf, et elle restait à demi étendue sur un fauteuil d'osier dans la salle à manger où reluisaient les vieilles chaises.

Sa mère cousait à côté d'elle un bur-nous d'enfant fait d'un tissu épais et doux où son aiguille courait alerte. De temps en temps, elle levait vers sa fille un regard inquiet. Qu'elle était faible à vingt-trois ans ! Et elle-même n'était-elle pas une vieille femme à moins de cinquante ans ? C'était la plume qui avait usé ses pousmons; la plume légère qui voletait dans les ateliers où les plumassières composent les fantaisies qui, balancées sur les chapeaux des femmes, font la rue d'hiver plus gaie ! Voici cinq ans qu'après une pneumonie grave elle avait dû cesser d'aller à l'atelier. Heureusement Clémence était devenue habile en son métier. Elle gagnait cinq francs cinquante toute l'année chez un couturier. Mais elle avait connu la misère dans sa petite enfance, et le sang que lui avait transmis son père, mort trop tard (car il lui avait laissé l'odieuse souvenir d'un fou méchant), la laissait

faible et vulnérable. Il lui aurait fallu la campagne ou le grand air marin, tandis qu'elle étouffait tout le jour entre les murs d'un atelier mal aéré.

Clémence lut dans les yeux de sa mère le douloureux travail de sa pensée, elle fit un effort pour secouer son accablement, et demanda :

— Quel ouvrage fais-tu là, ma pauvre maman ? Tu n'as donc plus de boas ?

Madame Mathieu sourit doucement :
— Tranquillise-toi, ce n'est pas pour nous que je travaille ce soir. J'ai achevé les deux mètres de boa qui me restaient à assembler (elle indiquait une longue bande brune et blanche de plumes d'autruche posée plus loin sur une chaise), c'est pour la vieille Hardouin.

— Oh ! la pauvre créature !
— Je suis montée chez elle cet après-midi et l'ai trouvée sans feu. Elle avait une douzaine de burnous à livrer demain. Alors, comme elle ne serait jamais arrivée à les finir, je lui en ai pris deux. Mes yeux sont encore bons pour coudre le blanc à la lumière.

— Et combien auras-tu gagné ce soir pour elle ?

— Six sous !

— Trois sous par burnous !
Clémence avança vers le manteau léger et moelleux sa main transparente, le palpa, l'examina en connaisseur :

— Le capuchon est doublé de soie, le corps du burnous de finette blanche cousue avec la frange. Il y en a pour une grande heure de travail ! pour la pauvre vieille une heure et demie au moins ! ah ! misère !

Sa tête retomba sur sa main gauche.
— Tiens, maman, ces choses me bouleversent. Là-haut, dans son galetas, la malheureuse use ce qui lui reste de vue pour manger littéralement un morceau de pain sec. Si j'en traçais chez Rose, je la trouverais sûrement en train de veiller sur ses fleurs. Moi, je n'aurais plus la force de faire un point après onze heures de couture. Comment peut-on penser à autre chose qu'à dormir comme une brute après des journées pareilles ? Et Rose et moi, nous sommes des privilégiées ; moi surtout. Nous sommes trois à gagner cinq francs cinquante par jour à l'atelier toute l'année ; sauf la première qui touche trente mille francs par an ! Et cependant nous vivons tout juste toi et moi, et tu gagnes encore ! Alors comment font les autres, les confectionneuses et les lingères ? Madame Renaud est mariée, mais nous avons, paraît-il, une nouvelle voisine que j'ai rencontrée avec un paquet ce matin et qui élève sa petite fille. Bien sûr elle a veillé ce soir ; la concierge veille aussi dans sa loge sur ses myosotis (à elle, du moins, la lumière ne coûte rien) ! Et il y a d'autres femmes qui porteront demain la robe de velours que j'ai faite cet après-midi, le petit manteau neigeux, le jupon, la chemise de pilon, sans se douter des fatigues et des misères qui sont cachées dans leurs points ! J'aime mon métier pourtant ; il est moins malsain que le tien, mais nous n'y faisons guère de vieux os.

Elle se tut par tendresse pour sa mère et ajouta :

— D'ailleurs, je ne me plains pas pour moi ! je pense aux autres dont la vie est pire !

— Tu réfléchis trop, ma fille !
— Trop ? Pas assez, veux-tu dire. Si je n'étais pas abruti par la fatigue, je ne parlerais pas que pour nous deux, je t'assure.

Après un silence, elle reprit d'une voix dont l'ironie se voilait de pitié :

— Les petites mains sont contentes ! Il y a du travail pour elles à l'atelier aujourd'hui. Après Noël, le chômage viendra. Maman, que peut devenir une jeune femme qui gagne trois francs cinquante, huit mois sur douze ?

— Mon burnous est terminé, dit madame Mathieu en soupirant. Je vais le porter à la vieille Hardouin.

Dans l'escalier sombre, elle s'en alla de son pas menu de petite vieille économe et légère. Elle vit la raie lumineuse sous la porte de Rose et entendit la marche trépidante de la machine de Geneviève. Elle frappa deux coups à la porte qui faisait vis-à-vis à celle des Morin et pénétra dans le réduit misérable où une femme beaucoup plus âgée qu'elle, ratatinée et toute ridée, cousait un burnous de neige à la lumière d'une lampe à réflecteur.

— Allons, voisine, couchez-vous : voici vos deux burnous.

La vieille Hardouin leva ses yeux brûlés par les veilles de soixante années.

— Me coucher ? Ah ! si ça pouvait être pour ne plus me réveiller ! Il est dur le réveil du matin quand les os font mal, qu'il fait froid et qu'il faut encore s'en aller pour essuyer les rebuffades des jeunes ! Et puis je dis ça : « ne plus se réveiller ! » et au fond, voyez-vous... l'hôpital, la bière de bois blanc, la terre humide, j'en ai plus peur encore que de

la misère. La misère, au moins, ça me connaît !

— Voyons, mère Hardouin, ne vous faites pas de la bile comme ça. Bientôt vous pourrez entrer dans un asile et vous y vivrez comme une princesse, sans rien faire. D'ici là, ne vous gênez pas pour prendre une ouvrière quand vous en aurez besoin ! Bonsoir.

— Bonsoir et merci ! Ah ! vous et le père Morin, vous êtes des bons anges.

D'un pas plus lent l'ancienne plumassière redescendit. Si elle n'avait pas Clémence, elle serait, comme la vieille Hardouin, obligée de faire du boa toute la journée et non pas à ses heures de liberté seulement. Le travail de Clémence seul les maintenait au-dessus de la misère ! Et ce travail semblait chaque jour davantage au-dessus des forces de sa fille ! Elle soupira : « Oh ! que l'existence est dure aux femmes honnêtes ! »

Maintenant, elle se trouvait devant sa porte et, au-dessus d'elle, vibrait encore le bourdonnement de la machine de Geneviève qui, comme un sanglot, s'échappait des huis mal joints de la vieille maison, où tant de femmes s'épuisaient pour ne pas mourir. Et la plainte traversait la cour, se grossissait d'autres sanglots semblables, pour s'en aller mourir plus loin que les villes, plus haut que les montagnes, dans l'espace morne, sans avoir éveillé la Justice !

AVIS

Les ABONNES qui ne recevraient pas régulièrement leurs journaux sont priées d'adresser une plainte à l'IMPRIMERIE NOUVELLE, 15, rue des Minimes, Epinal.

Réponse au QUESTIONNAIRE

Adressé par le Journal « POUR LES FEMMES » aux Employées d'Industrie et de Commerce

DEMANDES	REPONSES
Nature de l'industrie ou du commerce ?	Exploitation du caoutchouc.
Ville de Paris.	Préparation de la toile et gommage, préparation et coupage du caoutchouc.
Quel est le genre du travail ?	De 5.000 à 6.000.
Nombre d'ouvrières employées dans l'industrie ?	De 100 à 150 selon l'importance de l'usine.
Nombre d'ouvrières employées dans le même local ?	Selon.
Superficie approximative du local ?	Oui, dans certaines usines.
Les femmes sont-elles dans le même local que les hommes ?	Non.
Le travail se fait-il dans de bonnes conditions hygiéniques ?	Par visite d'inspecteurs du travail.
Quelles modifications pourrait-on y apporter ?	La durée de la journée de travail est de 10-11 heures. Le repos est observé mais l'hygiène manque.
Les différentes dispositions de la loi relatives à la durée du travail, à l'hygiène, au repos hebdomadaire sont-elles observées ?	Manque d'air, l'odeur de la fumée de la cuisson du caoutchouc, les produits employés, tels que : benzine, protochlorure de soufre, sulfure de carbone.
Quelles sont les conditions défavorables à l'hygiène ?	Oui.
L'industrie provoque-t-elle des maladies ?	Coliques de sulfure et d'autres.
Lesquelles ?	Assis, mais généralement debout.
Le travail se fait-il assis ou debout ?	Très rarement.
Y a-t-il à l'usine une caisse de secours mutuels ?	Par les ouvriers.
Par qui et comment est-elle alimentée ?	Non.
Y a-t-il des secours pour femmes en couches ?	Non.
Les femmes continuent-elles à être payées en partie lorsqu'elles sont obligées de cesser leur travail, soit par accident, soit au moment de leurs couches ?	Non.
Y a-t-il à l'usine une salle d'allaitement ?	Non.
Y a-t-il à l'usine un réfectoire où les ouvrières puissent venir réchauffer leur déjeuner ?	Très rarement.
Quel est le salaire maximum par jour ?	2 fr. 50.
Quel est le salaire minimum par jour ?	1 fr. 50.
Les ouvrières sont-elles payées à l'heure ?	Oui.
Où à la pièce ?	Cela dépend de l'administration.
Où à la journée ?	Id.
Y a-t-il un système de primes ?	Oui.
Lequel ?	Surmenage.
Avez-vous la semaine anglaise ?	Non.
Y a-t-il des retenues de salaires ?	Oui.
Y a-t-il à l'usine des hommes et des femmes ?	Oui.
Les ouvrières ont-elles à travail égal le même salaire que les hommes ?	Non.
Les femmes travaillent-elles dans les mêmes conditions que les hommes ?	Non.
Existe-t-il dans l'usine un syndicat de femmes ?	Non.
Si oui, comment est-il constitué ?	Néant.
Quels avantages a obtenu le syndicat pour ses membres ?	Néant.
Le syndicat traite-t-il de questions de salaire directement avec les patrons ?	Oui.
S'il n'y a pas de syndicat dans votre industrie, désirez-vous en constituer un ?	Il existe un syndicat.

Alcool électoral

Le puissant empereur et roi qui sera demain notre hôte règne sur des contrées nombreuses, où les mœurs et coutumes diffèrent sensiblement des nôtres. Ainsi, en Australie, un député qui serait convaincu d'avoir dépensé plus de 5.000 francs pour son élection perdrait son siège.

Les gages parlementaires sont de Quinze Mille, comme chez nous, mais il n'est pas permis au candidat de recourir aux usuriers ou d'abuser de sa fortune pour corrompre le suffrage. Il faut conquérir les voix par petits paquets, de ville en ville, de village en village, de ferme en ferme, dans des circonscriptions grandes chacune comme trente ou quarante départements français, parfois comme la France entière. A cheval, en automobile ou en tape-cul, le citoyen qui ambitionne de diriger les affaires publiques va boire des tournées de whisky dans tous les cottages et dans tous les cabarets.

C'est là que se rejoignent la démocratie française et la démocratie australienne. Il y a toujours un point de contact entre les hommes civilisés, fussent-ils logés aux antipodes les uns des autres.

M. Frank Fox nous fournit, sur les habitudes électorales de ses compatriotes, des indications qui peuvent amuser nos lecteurs de cette semaine.

On n'est pas des marsupiaux ; avec ou sans ornithorynques, avec ou sans kangourous dans le paysage, tous les prolétaires conscients sont frères, et le peuple souverain comprend sa souveraineté de la même façon sur les deux hé-

misphères. L'électeur australien exige d'abord que le candidat accepte un verre ; poliment, le candidat doit en offrir un second.

Tel homme considérable, ayant ingurgité plus de verres qu'il n'en pouvait porter, se trouvait hors d'état de haranguer la foule ; ses partisans l'installèrent devant une fenêtre et l'un d'eux, caché derrière son dos, vociféra pour lui les promesses de la Cité future ; le candidat ivre faisait les gestes ; mais tout à coup, enflammé par l'éloquence de son substitut, il se mit à pousser des acclamations qui découvrirent la ruse.

Les électeurs s'en amusèrent avec indulgence ; l'un d'eux prit la parole et dit : « Ce pauvre bougre est trop mûr : on ne peut pas lui en faire un crime ; il ne savait pas que le whisky de notre ville est du vitriol ; il ne s'est pas méfié. Je propose de lui voter un ordre du jour de sympathie et de suspendre la séance pour lui permettre de prendre une douche. Ensuite, il recommencera son boniment. » Ainsi fut fait.

Dans la circonscription voisine, un membre du ministère était fortement combattu parce qu'on l'accusait de manières dédaigneuses ; il voulut cultiver sa popularité ; chaque fois qu'il descendait d'automobile, il serrait les mains du premier citoyen qu'il trouvait à la portière et lui demandait d'une voix pâteuse, mais affectueuse : « Mon vieux, comment va ta femme ? et les enfants ? »

La première fois, l'homme répondit : « Ma femme est morte ; nous n'avions pas d'enfants. » Les autres fois, l'homme répondit : « Ma femme est toujours morte, et nous continuons à ne pas avoir d'enfants. » C'était son propre chauffeur que le ministre interpellait à toutes les haltes ; mais il avait tant bu qu'il ne le reconnaissait pas.

Les candidats qui sont élus et qui survivent font au Parlement une cure de sobriété ; la statistique la plus récente établit que la moyenne de leur consommation individuelle à la buvette législative ne dépasse pas six sous par jour. Ils ont trois ans devant eux pour rétablir leur foie et leur estomac.

Et la nécessité où sont les députés australiens de compter avec le suffrage des femmes favorise la législation antialcoolique. Les femmes électrices ne s'égarent pas dans les chinoiseries ou dans les canailleries de la politique : elles veulent seulement, mais elles veulent énergiquement des mesures d'hygiène morale, des mesures d'hygiène matérielle, et d'abord que le salaire de leurs maris ne se perde pas dans les cabarets.

Ce n'est pas en Australie qu'on aurait vu le même Parlement créer huit cents millions d'impôts nouveaux, repousser une surtaxe de dix millions sur l'absinthe, et dégrever l'assommoir de trente-six millions par la suppression des licences !

Même les cabarettiers de France trouvent que la représentation nationale a déployé un zèle excessif, par conséquent dangereux pour la protection du cabaret. Notre confrère Georges Maurevert, qui mène dans la région du Sud-Est une courageuse campagne contre l'alcoolisme, en fait ingénieusement la remarque : le 5 février 1912, trois cent soixante députés français ont refusé de limiter le nombre des débits de boissons : ils craignaient d'irriter les débitants. Or, s'ils avaient limité le nombre des débits au chiffre actuel, ils auraient consolidé leur valeur commerciale ; en repoussant la limitation, ils ont laissé place à la concurrence indéfinie.

Depuis ce vote, 2.500 débits nouveaux se sont ouverts, et il s'en ouvre tous les jours. C'est-à-dire que les membres de la législature dernière, en tâchant de prouver leur complaisance aux cabarettiers, leur ont causé un grave préjudice. La toute-puissante corporation des débitants devrait combattre sans merci les trois cent soixante maladroits auteurs de l'alcoolisme. Ce serait spirituel, et juste.

Une pétition des colons, commerçants et missionnaires du Gabon, présentée à la Chambre le 23 février, expose que la population indigène disparaît rapidement : avant vingt ans, l'alcool de traite l'aura exterminée comme il a exterminé les Peaux-Rouges. C'est ce que la race blanche appelle son œuvre civilisatrice.

En France, les indigènes détruits par l'alcool sont remplacés par des immigrants de toute race : et la période électorale double ou triple la consommation de l'alcool. Les députés, comme les enfants, ne se font plus que sous l'influence de l'ivresse. Les produits sont vilains.

(Le Journal.)

URBAIN GOHIER

LES 500,000 D'AVANT-GARDE

Vous nous disiez, tantôt avec l'accent de grandeur indulgente dont on use envers les enfants, tantôt avec ce ton de patience irritée qu'on emploie vis-à-vis des inconscients :

— C'est entendu. Vous n'avez peut-être pas tort de les réclamer, ces fameux droits. Mais, en admettant que vous ayez mille fois raison, voyons, rendez-vous à l'évidence... Combien êtes-vous à le revendiquer?... Une poignée, une pauvre poignée, dans toute la sage France, traditionnelle et demeurée salique... fût-ce après la Révolution ! Alors, tenez-vous donc tranquilles. Et résignez-vous ! Nous répondions :

— Qui vous a donné le droit de parler ainsi ? Qu'en savez-vous, homme à qui peut-être, selon le précepte de Térénce, rien d'humain n'est étranger, quant à l'humanité masculine... mais qui nous excluez de la justice si vous voulez bien nous admettre à l'aumône de la pitié ? Qui saurait le dire, combien nous sommes, après tant et tant de siècles d'esclavage, de mépris brut ou orné, après qu'ont pesé sur nous le joug du plus fort, la loi d'airain du maître, l'autorité sans frein du *paterfamilias*, le fardeau du péché originel, le poids du droit d'aînesse exercé même par nos cadets, et le faux écrasant de la déception dernière quand Liberté, Egalité, Fraternité, effigies féminines qui nous semblaient de grandes sœurs, passèrent, brisant les chaînes, nivelant les fronts, liant les cœurs, sans entendre nos cris d'appel, sans répondre à nos mains tendues ! Et, cependant, qu'il s'agisse de la Patrie, de la *Marseillaise*, de la République ou de la Gloire, c'est toujours une figure de femme que vous acclamez, que vous suivez... comme jadis la Victoire à l'avant du navire grec !... Combien nous sommes ? Ah ! si les mortes se levaient du tombeau !

Vous ripostiez :

— Allons, tout doux ! Laissons la vallée de Josaphat. Nous sommes dans le bon Paris gouaillieur, sensé, et qui s'accommode mal du ridicule. Il supporte vos modes... ce qui est déjà méritoire. Soyez cocasses tant qu'il vous plaira : ça le fait rire. Mais ne visez pas au sérieux : il se fâcherait. Et ce seront vos sœurs, vos chères petites sœurs, qui seront les plus acharnées à vous blâmer, à vous renier.

— Mais qui vous en assure ? Pourquoi ?

— Parce que ça a toujours été ainsi. Parce que « ça n'est pas la même chose ». Parce que la nature l'a décrété, et aussi les lois, et aussi l'usage. Parce que votre sort doit dépendre de nous. Et ne tentez pas du ralliement, n'essayez pas du recensement... ce serait un échec si piteux, un désastre tellement ridicule ! Oui-dà ?

Nous n'avons pas écouté les sages donneurs d'avis, trop intéressés dans la question pour n'être pas suspects — ceux que j'appellerai les arracheurs d'ailes.

Grâce au *Journal* (et je suis heureuse que l'Union française, sans attendre, le soir même du résultat, lui ait transmis notre unanime, notre ardente reconnaissance), grâce au *Journal*, on a pu se compter. Nous ne nous débattons plus dans la nuit, sans l'espoir qu'un rayon de lumière vienne mettre au jour, en relief, notre effort. Car le pire, ce n'est pas l'excès de peine, c'est le maintien dans l'ombre du résultat. La moisson pourrit sur pied et ne se dore pas si elle est privée de soleil ; le fruit resté pâle est sans suc.

La clarté pénètre à flots, dans toutes les chapelles de notre foi ! Aussi, quel zèle, quel regain d'espoir, quelle dépense infatigable de forces neuves ou d'énergies ressuscitées, quelle propagande émue, quel prosélytisme joyeux ! On savait ne point travailler pour rien, que les ténèbres étaient dissipées, le mauvais sort conjuré, que dans cette presse si fermée jusqu'alors, si résolument sourde à nos requêtes, ignorante de notre action, hostile à nos espoirs, une porte s'était ouverte à deux battants pour le bon accueil.

On saurait ! On saura ! Mais si, cependant, les prophètes de malheur avaient vu juste ?... Si l'on n'était que quelques centaines, dans Paris, à oser esquiver le geste d'affranchissement, le geste nouveau ? Quelle misère ce serait ! Quel recul, quel arrêt — et pour combien de temps !

Je vois encore la rue, presque une rue de province, où je dus ralentir le pas, tant mon cœur battait la chamade, avant que d'aborder la petite section perdue dans cette zone impassible. Et nul pré-

sage à tirer de la réponse... Cependant, le soir, elle compta cinq cents voix.

Mais je fus rassurée à l'avenue d'Italie. L'affluence était grande, le spectacle émouvant par la confusion des classes, je dirais presque des castes, une fraternité non pas subie, mais voulue, réfléchie, très belle... La plus proche tendait les mains pour débarrasser de l'objet encombrant, du fardeau, celle qui, la précédant, devait remplir son bulletin. Les dames prenaient le litre, la boîte à bouillon, le filet à légumes des ménagères ; celles-ci, à leur tour, tenaient l'ombrelle ou le réticule — j'ai vu d'honnêtes ouvrières aux joues lisses, aux yeux clairs, déposer leur petit entre les bras de pauvres filles fardées, qui recevaient le mioche comme un saint sacrement, soudainement graves.

Toutes pour une ; une pour toutes ! Elles sentaient bien que l'heure était venue ; que ce « vote blanc » annonçait l'ère meilleure.

Une vieille me dit :

— Ils parlent de foyer ? Puisqu'il n'y en a plus ! J'ai connu ça, moi... Ma fille aussi, mais pas longtemps. Il a bien fallu qu'elle aille travailler dehors pour aider son mari à élever leurs enfants, à joindre les deux bouts. Lui est à l'usine, elle à la fabrique ; une des petites est vendeuse, l'autre dans les postes. Le foyer, c'est moi. Est-ce que c'est de voter tous les quatre ans qui m'empêchera de tailler la soupe ou de raccommoder mon monde ? Est-ce que je ne vaudrais pas tous ces pochards-là ?

Elle désignait, de son menton ridé, le cabaret d'en face où l'on menait grand tapage.

Et cette femme sans culture me parut avoir plus de bon sens que beaucoup de ceux-là qui objectent l'abandon d'un foyer déjà si parfaitement désert.

Ils s'en aperçoivent maintenant, les bons apôtres ! Ils ne se rendent pas compte que, la fonction créant l'organe, c'est cette manière de vie — leur œuvre ! — la similitude de l'occupation, qui a plus encore égalisé les sexes en uniformisant les aptitudes, et préparé, facilité l'avènement de la femme aux droits politiques.

On est des égaux comme contribuables. On est des égaux comme ouvriers, comme employés, comme fonctionnaires. Alors ?

Plus d'un demi-million de Françaises ont répondu : 505.972 suffrages. C'est un chiffre... et c'est une stupeur ! Il n'est plus question de dédain : le fait est là.

Et remarquez que les réserves profondes n'ont pas encore donné, soit les réserves des régions catholiques, soit les réserves des régions socialistes, appelées à se contre-balancer quand le vote sera effectif. De même que la Révolution de 1789 a été engagée par des réfractaires de la noblesse, de même que l'évolution à prévoir aujourd'hui fut entamée par des réfractaires de la bourgeoisie, notre mouvement, à nous, femmes, dans sa sagesse, dans sa douceur vaillante, a commencé par émouvoir, en majorité, la classe qui constitue le centre même de la nation : cette masse qui participe à la fois du peuple et de la bourgeoisie.

Prenons pour exemple les vingt-cinq bulletins qui me sont venus de Pierrefonds, mon cher petit pays d'adoption. Ils n'émanent pas de paysannes au sens rustique du mot, mais des commerçantes du bourg, de veuves ayant un petit bien, des femmes lisant le journal et désireuses de savoir, de connaître... ce qui ne les empêche pas d'aller au bois mort et de cultiver leur jardin.

Voilà où nous avons recruté. Et, aussi, dans l'innombrable multitude de celles qui ont souffert. Là, autant de bulletins nous sont venus des hôtels somptueux que des mansardes délabrées.

Question de sentiment ? C'est bien possible. Rien ne prépare davantage à la compassion que le souvenir de ses propres douleurs. Mais, ici, la justice domine la pitié. C'est son inspiration qui a poussé tant de femmes hors de la timidité naturelle, de la circonspection acquise. C'est en son nom qu'elles sont sorties de leurs demeures, sont venues au scrutin.

Les mânes de Condorcet — auquel nous rendrons hommage bientôt, car il fut le premier à songer à nous — ont dû tressaillir d'aise ; M. Ferdinand Buisson, auteur du projet de loi qui nous ferait accéder au vote municipal, sur quoi la Chambre va être appelée à se prononcer, a pu trouver dans l'importance de notre mouvement quelque revanche à son échec momentané.

Mais ce n'est pas fini, vous le pensez bien. Il ne s'agit pas de s'endormir sur le succès. Pacifiquement, nous avons dénombré nos troupes ; pacifiquement, nous allons les utiliser. On va se retrouver un de ces dimanches, vous verrez, une fleur emblématique au corsage et des fleurs dans les mains encore, pour un beau pèlerinage.

Et puis, il nous faudra causer avec les parlementaires — n'est-ce pas trois cents ? — qui nous ont assurées de leur sympathie, en tant que candidats, et promis leur appui, en tant que députés.

Il est passé, le temps des « éclaircissements ». Voici l'avant-garde : 505.972 femmes qui désirent voter et qui, un peu plus tôt, un peu plus tard, y arriveront. Qui ne sera pas avec nous sera contre nous : c'est à choisir.

(Le Journal.) SEVERI

QUATRE FRANÇAISES ÉLUES au Congrès de Rome

ROME (de notre envoyé spécial). — *Le Conseil international a renouvelé aujourd'hui son bureau. Lady Aberdeen, vice-reine d'Irlande, a été réélue présidente. Sept candidatures avaient été présentées par les diverses nations pour la vice-présidence.*

La France a triomphé en la personne de Mme Jules Siegfried, qui a été élue première vice-présidente. Les deux autres vice-présidentes sont Mme Forchhammer, (Danoise), et Miss Dobson, (Australienne). Mlle Salomon, (Allemande), demeure secrétaire des séances. Mme Samford, (Canadienne), devient trésorière. Deux Françaises en tout, donc, au bureau du Conseil international, où il n'y en avait pas encore.

Comme présidente de Commission permanente, il y avait une Française, Mme Avril de Sainte-Croix, présidente de la Commission de l'Égalité morale. Mme de Sainte-Croix est réélue. Une Française devient auprès d'elle présidente de la Commission d'Hygiène : c'est la doctoresse Girard-Mangin. Voici donc quatre Françaises élues aujourd'hui au Conseil international. Ce remarquable résultat est dû à l'attitude très sage, très mesurée, très ordonnée des suffragistes françaises, qui ont su faire une propagande active pour leurs idées sans provoquer aucun trouble dans le pays. Il est dû aussi au magnifique élan de solidarité sociale provoqué en France par nos centaines d'œuvres d'assistance, d'hygiène, de prévoyance.

A l'issue de l'Assemblée, Mme Jules Siegfried a bien voulu me dire combien le Conseil international des femmes françaises, qu'elle préside, était reconnaissant au Journal de ce qu'il a fait en faveur des femmes. Elle a ajouté que son élection d'aujourd'hui la remplit de joie, non pour elle, mais pour la France, sur laquelle elle reporte l'honneur de son succès.

Mme Siegfried a été félicitée. Lady Aberdeen l'a embrassée au milieu des applaudissements. Demain, la reine Hélène reçoit les membres du bureau du Conseil et les présidentes des Commissions. — Fernand HAUSER.

Les jours se suivent...

Voici, vraiment, un candidat qui se distingue du commun. Ce n'est pas seulement parce qu'il est maître de conférences à la Sorbonne. Nous avons vu d'autres professeurs « faire » de la politique, et il faut bien convenir qu'ils ne brillent pas tous au Parlement d'un pareil éclat.

Ce n'est pas non plus par son programme que ce candidat semble original. Il est d'ailleurs à peu près certain que, si le programme était original, le candidat n'aurait aucune chance d'être élu.

Non, ce qui est rare et digne de remarque, c'est qu'à l'heure même où il sollicite les suffrages de ses concitoyens, le candidat Bouglé n'hésite pas à déclarer : « L'alcoolisme, voilà l'ennemi ! »

Hier, en effet, le professeur écrivait dans la *Dépêche* de Toulouse : « Qui-conque veut la France prête aux justes guerres défensives doit s'écrier d'abord : guerre à l'alcoolisme ! Défendons-nous contre cet ennemi intime, qui se loge dans nos moelles pour abîmer les générations. Guerre à l'alcoolisme, qui fait le lit de la tuberculose et de la folie ! Dans les régions où règnent la « bistouille » et le « calvados », la pneumonie est deux fois plus meurtrière que naguère, la mortalité infantile est d'un quart plus élevée que dans les régions sobres. L'Alarme,

dans l'admirable campagne de réunions qui a précédé la campagne électorale, a répandu partout ces vérités effrayantes. Les candidats qui les ont entendues et comprises sauront, s'ils ne sont pas des lâches, mener contre le fabricant d'absinthe et le bouilleur de cru une lutte sans trêve ni merci... »

S'ils ne sont pas des lâches... Oui, le mot n'est pas trop fort ; nous en sommes là, que pour oser dire que l'alcoolisme est un fléau, un candidat paraît très courageux, presque héroïque.

Il m'est arrivé de n'être pas d'accord avec M. Bouglé, et de l'écrire. Mais voilà des propos qui dépassent l'étiage de la politique courante. S'il y avait beaucoup de candidats comme celui-ci, la « bistrocratie » ferait chez nous moins de ravages et la France aurait un peu plus d'enfants.

Gustave TÉRY.

(Le Journal.)

LE PRINCE DE MONACO

dit :
« Le féminisme marquera un progrès considérable »

M^{me} Agathe Dyvrande, docteur en droit, avocat à la cour d'appel, se trouvant à Monaco, où elle assistait au congrès de police judiciaire, a été reçue par le prince Albert, à qui elle a demandé son avis sur le mouvement féministe.

Le prince de Monaco a bien voulu faire à M^{me} Dyvrande ces déclarations dont elle nous fait part :

« En Amérique, dernièrement, a déclaré le prince, j'ai pu constater un des effets bienfaisants du féminisme. Le mouvement féministe américain est très remarquable, et il a provoqué vraiment une transformation des mœurs. Vous savez qu'on a plaisamment divisé les États-Unis en Amérique sèche et en Amérique humide, — entendez par là la division du pays en région où l'on vend et consomme l'alcool et celle où sa consommation rencontre des obstacles.

« Eh bien, partout où elles ont acquis une influence, les femmes sont arrivées à interdire la vente et la fabrication de l'alcool et c'est un progrès qui ne peut manquer d'avoir une répercussion très heureuse sur l'avenir de ce grand pays. »

Le prince ajouta :
« Le féminisme est une question « d'équilibre ». Sa complexité même est une preuve de son importance, et c'est assurément un mouvement qui doit retenir l'attention des gouvernements. Je pense, d'une manière générale, que les femmes sont d'excellent conseil. »

Et pour conclure, il dit :
« J'ai songé il y a trois ans, lorsque j'ai donné une constitution à mon peuple, à accorder le vote aux femmes. Je me suis réservé ce droit. Je le tiens dans ma main et j'attends l'opportunité de le leur donner. »

M. Jules BOIS

Féministe de la première heure, M. Jules Bois, l'auteur de *l'Ève nouvelle* et du *Couple futur*, applaudit à notre initiative :

« Je suis depuis longtemps — et peut-être des premiers en France, ma propagande féministe datant de 1893 — le partisan des droits politiques de l'Ève nouvelle. Que ce soit équitable, l'évidence en est flagrante ; car la femme nous vaut comme intelligence, comme activité et elle nous est souvent supérieure pour le dévouement ; mais je crois en plus qu'aujourd'hui l'intervention de la « citoyenne » est indispensable. Elle seule peut apporter par le choix des candidats, par le programme qu'elle saura leur imposer, la rénovation morale, sans laquelle sombrerait notre pays. La corruption politique est devenue une accoutumance pour les électeurs et les élus.

« C'est être patriote que d'être « suffragiste » ; car ceux qui ont suivi les campagnes féministes, qui lisent les programmes des ligues, qui sont au courant des réformes réussies dans les pays où notre campagne vote, savent qu'elle est le défenseur acharné de la sobriété, de la moralité et de la régénération de la patrie, menacée plus encore par les intoxications et les influences délétères que par les armements allemands.

» Jules Bois. »

(Le Journal.)

ON S'ABONNE

Villa Kattendyke, Gérardmer (Vosges)
ou à Paris, 70, Avenue Marceau

Le gérant : E. ALTIAR

Imprimerie spéciale du journal
Pour les Femmes
15, rue des Minimes, 15 — Epinal